

**Extrait du registre  
des délibérations de la commune de Brécy  
séance du 28 août 2026**

**Date de la  
convocation**  
24/08/2026

**Date d'affichage**  
24/08/2026

**Nombre de membres**  
Afférents au Conseil  
Municipal : 15  
En exercice : 15  
Présents : 10  
Votants : 14

**Réf : 2026\_042**

**A l'unanimité**  
Pour : 14  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Mention exécutoire :**  
**Oui**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en  
préfecture de Bourges  
le

**23 SEP. 2026**

L'an 2026 et le 28 août à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Aurélien LAUNAY, maire.

Présents : Mmes CALLAULT Maryse, CAMUZAT Aurélie, GEDEAS Gaëlle, JOUAN Séverine, PINGITORE Clémence, RABLAT Pascale ; MM LAUNAY Aurélien, MASSELIN Lionel, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusés : Mme BRAS Elodie (a donné pouvoir à Aurélien LAUNAY), M GANGNERON Antoine (a donné pouvoir à Aurélie CAMUZAT), MM GAUTHIER Baptiste, MILLIET Thomas (a donné pouvoir à Séverine JOUAN), MOUROUX Francis (a donné pouvoir à Philippe SARREAU)

Secrétaire de séance : Aurélie CAMUZAT

**Attribution de numéros à deux parcelles**

Le Maire signale au conseil municipal que deux parcelles sur la commune n'ont pas reçu de numéro lors des adressages réalisés dans le cadre du déploiement de la fibre.

Il s'agit des parcelles D242 et D243, situées Rue du Chat Botté.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- D'attribuer l'adresse 1Bis Rue du Chat Botté à la parcelle D243
- D'attribuer l'adresse 5 Rue du Chat Botté à la parcelle D242

Et autorise le maire à signer tous les documents nécessaires

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,  
En mairie, le 31 août 2026

Le Maire

Le secrétaire de séance



Diffusion sur le site Internet de la commune le

**23 SEP. 2026**